



CHAMPIONNAT DU VAR D4 (ex Critérium) et D3 (ex Challenge)

REGLEMENT GENERAL 2014-2015

Le championnat du Var sera organisé à partir de la saison prochaine sur 3 supports, l'optimist, la planche à voile et le catamaran. Un projet extrême glisse est à l'étude.

Ce championnat se déclinera de la façon suivante, rencontres et/ou régates de bassins, et régates départementales qui aboutiront à une finale organisée comme chaque année dans un club varois pour clore l'année sportive et couronner les meilleurs coureurs ainsi que les clubs les plus dynamiques.

Objectifs.

- Créer une animation sportive départementale qui valorise la convivialité, la découverte de la compétition et le plaisir de naviguer.
- Obtenir un taux de renouvellement maximum des inscriptions en favorisant un accueil et une convivialité de qualité.
- Favoriser le transfert des coureurs de niveau 1, 2 et 3 (ex critérium et challenge) vers les régates régionales de la Ligue 112.
- Valoriser les équipes de club plutôt que la performance individuelle et favoriser l'esprit d'équipe.
- Favoriser la formation sportive des jeunes.
- Permettre aux meilleurs coureurs de participer en fin de saison à la finale de ligue.
- Accéder au championnat de ligue au bout de deux ou trois années.

Conditions de participation.

- Être licencié sportif Fédération Française de Voile (FFV) 2014 et 2015 avec cachet médical obligatoire attestant de la non contre-indication à la pratique sportive (dès la 1^{ère} épreuve du championnat).
- Être dans la catégorie benjamin et non classés en D1 et D2 pour l'optimist.
- Ne pas courir les régates de ligue (grade 5A). Seule la finale du championnat de ligue pourra faire l'objet d'un engagement pour les meilleurs.
- Afin de faciliter l'organisation des épreuves, pour chaque rencontre, les entraîneurs de clubs confirmeront, au club organisateur, le mercredi qui précède l'épreuve, la liste des coureurs engagés avec les Nom, Prénom et Numéro de licence des coureurs. Le club organisateur fournira un avis de course et toutes informations utiles au bon déroulement de la rencontre.
- Pour chaque épreuve, et pour chaque coureur, les entraîneurs des différents clubs utiliseront la fiche individuelle d'inscription type préparée par le CDV 83, qu'ils donneront aux organisateurs le jour de l'épreuve.

Rencontres départementales Bassins Est, Centre et Ouest.

- Les rencontres se feront, en course en flotte, sur des parcours adaptés au niveau des coureurs et aux conditions météorologiques.
- Les clubs pourront présenter une ou plusieurs équipes de trois coureurs ou des coureurs individuels.
- Le type de parcours devra être varié et évolutif sur l'année et pourra selon le cas être un parcours naturel.
- Un départ type bol d'or pourra être programmé le cas échéant.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D4 et D3

Conditions de participation.

Niveau 1 FFV en début de saison et niveau 2 et 3 FFV fin février.

Matériel.

Afin de tendre vers une plus grande homogénéité du matériel, les clubs organisateurs essayeront, dans la mesure de leurs moyens, de mettre à disposition. Le maximum de matériel, pneumatiques de sécurité et de supports : optimists, catamarans et planches, aux entraîneurs des clubs qui le demanderont. Ce fonctionnement facilitera les déplacements des équipes de clubs sans matériel.

Arbitrage.

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

Les entraîneurs qui le souhaitent pourront recevoir une formation aux RCV pendant la saison 2014/2015.

L'arbitrage direct pourra être également appliqué sur les régates départementales.

Les pénalités: 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

2 tours (720°) pour une faute non reconnue en planche et catamaran.

Type de Parcours

Les parcours de type Banane ou trapèze seront utilisés lors de ces rencontres, sauf conditions météorologiques particulières.

Remise des prix et classement de la journée.

- Les régates des bassins seront inscrites au calendrier de la FFV en catégorie 5C.

L'objectif est de mettre en place des régates de bassin pour toutes les séries.

- Les régates départementales et la finale seront inscrites au calendrier de la FFV en catégorie 5B.

La finale départementale comptera double.

- Le système de points minima. (Premier = 100 points, Deuxième = 99 points, etc.)
- Le classement individuel devra être établi sur FREG et publié sur le site de la FFV.
- Les classements clubs et individuels seront mis en valeur lors de la remise des prix, tous les clubs présents sur l'eau ont l'obligation d'y assister.
- Le classement par club est établi en prenant en compte les places des coureurs de chaque club extrait du classement individuel de la journée sur les séries "optimist" et "planche à voile".

Pour la série catamaran, chaque équipage marquera 2 points pour permettre le partage des points si des équipages de clubs différents sont constitués.

- Toutes les courses seront comptabilisées.

Classement de l'année

Dans chaque bassin, il sera établi un classement Club, en prenant en compte le classement des clubs à chaque rencontre.

Le classement général annuel est défini par l'addition des points des différents « classements généraux journées », par exemple : un club se classe 2ème à la première rencontre et 6ème à la deuxième, il marque alors 8 points pour le « classement général annuel provisoire ».

Un club, absent lors d'une rencontre, marque le nombre total de points des clubs inscrits dans son bassin sur l'année + 1.

En cas d'ex aequo dans le classement général annuel, le dernier classement général permet de supprimer l'égalité.

Finale Départementale

La finale départementale sera organisée avec les clubs des trois bassins. Elle donnera lieu à un classement général qui prendra en compte les 3 meilleurs résultats des régates départementales courues pendant la saison et la finale qui comptera double.

Optimist
Coordinateur (trice):

Planche à voile
Coordonnateur

Catamaran
Coordonnateur:

Tél :

Tél :

Tel:

Dates des rencontres pour le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D3 et D4.

Optimist		Planche à voile		Catamaran	
Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
Février 2015		Février 2015		Février 2015	
Février 2015		Février 2015		Février 2015	
Mars 2015		Mars 2015		Mars 2015	
Mars 2015		Mars 2015		Mars 2015	
Avril 2015		Avril 2015		Avril 2015	
Avril 2015		Avril 2015		Avril 2015	
Mai 2015		Mai 2015		Mai 2015	
Mai 2015		Mai 2015		Mai 2015	
Juin 2015		Juin 2015		Juin 2015	
Finale CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D4					
Juin 2015		YACHT CLUB TOULON			

Tableaux bassins

Bassin OUEST					
Optimist		Planche		Catamaran	
Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
Octobre 2014		Octobre 2014		Octobre 2014	
Novembre 2014		Novembre 2014		Novembre 2014	
Décembre 2014		Décembre 2014		Décembre 2014	
Février 2015		Février 2015		Février 2015	
Mars 2015		Mars 2015		Mars 2015	
Avril 2015		Avril 2015		Avril 2015	
Mai 2015		Mai 2015		Mai 2015	

Bassin Ouest

Coordinatrice : Edwige MEHAULE

Tél :

Bassin CENTRE					
Optimist		Planche		Catamaran	
Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
Octobre 2014		Octobre 2014		Octobre 2014	
Novembre 2014		Novembre 2014		Novembre 2014	
Décembre 2014		Décembre 2014		Décembre 2014	
Février 2015		Février 2015		Février 2015	
Mars 2015		Mars 2015		Mars 2015	
Avril 2015		Avril 2015		Avril 2015	
Mai 2015		Mai 2015		Mai 2015	

Bassin Centre

Coordinateur :

Tél :

Bassin EST					
Optimist		Planche		Catamaran	
Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
Octobre 2014		Octobre 2014		Octobre 2014	
Novembre 2014		Novembre 2014		Novembre 2014	
Décembre 2014		Décembre 2014		Décembre 2014	
Février 2015		Février 2015		Février 2015	
Mars 2015		Mars 2015		Mars 2015	
Avril 2015		Avril 2015		Avril 2015	
Mai 2015		Mai 2015		Mai 2015	

Bassin Est

Coordinateur :

Tél